

## 3e Atelier : Quelle(s) mobilité(s) autour de l'axe Nantes-Pornic ?

à Chaumes-en-Retz

Jeudi 22 octobre 2020

**Lieu :** Salle Ellipse de Chaumes-en-Retz

**Intervenants :**

- **Laurent Renou**, Sous-directeur des études, Direction des infrastructures du Département de Loire-Atlantique
- **Angéline Priou**, Directrice adjointe Pornic Agglo Pays de Retz
- **Sophie Brossaud**, Direction vie citoyenne du Département de Loire-Atlantique
- **Claude Renou et Serge Quentin**, garants de la concertation nommée par la Commission nationale du débat public (CNDP)

**Animatrice :**

- **Claire Mével**, agence Sennse

**Durée de la réunion :** 2h30

**Nombre de participant·e·s :** 25



## Introduction

L'**animatrice** ouvre l'atelier en rappelant qu'il s'inscrit dans le cadre de la concertation préalable sur les aménagements routiers de l'axe Nantes-Pornic (RD 751). Elle présente le déroulement de la soirée et rappelle les « règles du jeu » de la concertation.

**Les garants de la concertation** présentent leur rôle en tant que garants et celui de la Commission nationale du débat public (CNDP).

*La vidéo « Axe Nantes-Pornic » est projetée.*

*Elle est accessible ici : <https://www.youtube.com/watch?v=ZnvDreUw6WY>*

## 1. Mise en perspective du sujet par les experts et rappel du projet d'aménagement de l'axe Nantes-Pornic

**Laurent Renou, sous-directeur des études à la direction des infrastructures du Département de Loire-Atlantique**, présente les objectifs de l'aménagement et les principaux enjeux auxquels le projet doit répondre :

- **L'aménagement du territoire** notamment pour répondre aux évolutions démographiques, économiques et touristiques ;
- La **sécurité routière** de tous les usager·ère·s ;
- La **préservation des riverain·e·s** aux abords de la RD 751 et du futur projet ;
- La **préservation de l'environnement** mais aussi des espaces agricoles et naturels ;
- L'**enjeu de la complémentarité** des modes de transport ;
- L'**enjeu financier** associé au projet.

Il dresse ensuite un **état des lieux des déplacements dans le département et sur le Pays de Retz** qui s'appuie sur les résultats d'une enquête de déplacements de 2015 :

- En moyenne, **un·e habitant·e du Pays-de-Retz réalise 3,82 déplacements par jour**.
- **A l'échelle du département, 66 % des déplacements sont réalisés en voiture** : 52 % en tant que conducteur·trice et 14 % en tant que passager·ère. **Sur le Pays-de-Retz, ce même pourcentage passe à 74 % dont 59 % en tant que conducteur·trice et 15 % en tant que passager·ère.**
- Les **déplacements utilitaires** quotidiens représentent seulement **35% des déplacements** (études et travail) alors que **60 %** sont consacrés aux **loisirs, achats, affaires personnelles**.
- En moyenne, sur une journée, un·e **habitant·e du Pays-de-Retz parcourt 34 km pour 62 minutes** contre **27 km pour 63 minutes pour un·e habitant·e du département**.
- **46 %** des déplacements se font en **heure de pointe**.
- **25 %** des déplacements se font sur **moins de 1km** et **63%** des déplacements se font sur **moins de 5 km**.

**Laurent Renou** dresse le constat qu'il y a plus de déplacements en voiture à l'échelle du Pays de Retz qu'à l'échelle départementale. Il y a également moins de covoiturage et moins d'usage des transports en commun. Il faut travailler sur les possibilités de déplacements sur l'axe du projet.

Il présente les perspectives et pistes d'action du Département :

- **Accélérer les changements de comportements** pour décharger les réseaux, maintenir de la fluidité et répondre aux différents enjeux de mobilité (environnement, économique, santé, équité sociale...).

# ROUTE-NANTES-PORNIC / COMPTE RENDU

- **Diminuer les besoins de déplacements** : télétravail, relocalisation des domiciles/du travail.
- **Poursuivre les aménagements routiers.**
- Réaliser des aménagements et **développer l'offre en faveur de modes de déplacement alternatifs** à la voiture individuelle.

L'enjeu de ces actions est de **favoriser les déplacements de proximité** :

- En rapprochant les lieux d'habitat, de services et d'emploi.
- En améliorant la qualité des espaces publics.
- En partageant mieux l'espace public et en développant des cheminements piétons et vélos plus sécurisés.

**Laurent Renou** fait ensuite l'état des lieux des **lignes de bus et lignes ferroviaires** partant de Nantes et présente les **actions que prévoit la Région**.

**Angéline Priou, directrice adjointe Pornic Agglo Pays de Retz**, présente les actions de mobilités sur Pornic Agglo Pays de Retz.

Elle présente les services de mobilités existant :

- **Le transport scolaire** (dans la limite du territoire de l'intercommunalité).
- **Le transport à la demande** (transport de porte à porte, sur le périmètre de la communauté d'agglomération).
- Le **transport solidaire** par l'association les Retz Chauffeurs.
- La **navette estivale** à Pornic mais avec l'objectif de l'étendre sur le territoire et sur la saisonnalité.

Elle ajoute que l'intercommunalité a également des compétences concernant la gestion des modes actifs de déplacements :

- La gestion des **chemins de randonnées**.
- La réflexion sur les **liaisons douces d'intérêt communautaire** dans le but de favoriser des **cheminements sécurisés pour piétons et vélo de bourg à bourg**.
- **L'aide financière pour l'achat de vélo neuf**.
- La mise en place prochaine de **service de location longue durée de vélos électriques** en partenariat avec le Département.

Elle informe sur la volonté de Pornic Agglo de **mettre en place un Plan de Mobilité (PDM)** qui est un document réglementaire de planification de la mobilité des personnes et des marchandises dans le but de répondre à des enjeux liés aux déplacements (environnement, économie du territoire, santé publique, coût social, etc.).

**Laurent Renou** présente le **Plan de Déplacement Urbain (PDU)** à l'échelle de Nantes Métropole. L'objectif du PDU est l'augmentation des piétons et des transports en commun dans la part modale.

Il présente ensuite les **actions du département autour de l'axe Nantes-Pornic** :

- **L'aménagement et le confortement d'aires de covoiturage.**
- **L'aménagements de liaisons cyclables** vers les pôles multimodaux, les gares.
- Une **réflexion en cours sur des voies réservées aux covoitureurs et transports en commun.**
- Un **maillage du réseau cyclable départemental et aménagements connexes** à l'itinéraire Nantes – Pornic.

## 2. Temps d'atelier : réflexions par sous-groupes

L'animatrice explique le déroulement de l'atelier, présente les supports de contribution et lance temps de réflexion des participant·e·s. Ces dernier·ère·s sont réparti·e·s en sous-groupes. Chaque groupe possède une feuille et est amené à réfléchir autour des enjeux de mobilités autour de l'axe.

### RETRANSCRIPTION DES FEUILLES DE RÉFLEXION COMPLÉTÉES EN GROUPE

#### GROUPE 1 :

##### 1/ L'existant / la mobilité aujourd'hui – 10 minutes

**Rencontrons-nous aujourd'hui des difficultés ou contraintes à nos déplacements sur et autour de l'axe ? Si oui, lesquelles ?**

> *Le rapporteur peut indiquer les points de difficultés/contraintes sur la carte.*

- Traversée de la RD 751 actuelle en tracteur, pour activité agricole.
- Stationnement aux arrêts de bus.
- Coordination des horaires entre les différents modes de transport.
- Les transports en commun : le car est bloqué dans les bouchons de Bouguenais.
- Bouchons à l'arrivée de Nantes : discuter avec le Département/Nantes Métropole/Etat.

##### 2/ La mobilité demain – 15 minutes

**Certains de nos déplacements, aujourd'hui effectués en voiture individuelle, pourraient-ils être effectués avec un autre mode de déplacements ou en covoiturage ?**

Oui et non.

- **Si oui, à quelles conditions ?**

Oui, mais manque d'efficacité des transports en commun et de sécurité pour les 2 roues (vélos ou scooters).

- **Si non, pour quelles raisons ?**

La voiture est plus confortable.

##### 3/ L'axe Nantes-Pornic demain – 10 minutes

**Quels aménagements pourraient selon vous être envisagés sur et autour de l'axe pour favoriser l'ensemble des mobilités, et l'intermodalités (passage d'un mode de transport à un autre) ?**

> *Le rapporteur peut indiquer les aménagements envisagés sur la carte.*

- Cibler des zones de covoiturage/parkings/arrêt de bus.
- Pour les moins de 5 km, créer des liaisons douces : « Pont Béranger » / gare de Sainte-Pazanne.
- Aire de stationnement avec bornes de rechargement électrique.
- Piste cyclable sur tout l'itinéraire.
- Desserte des zones économiques.

##### En synthèse – 5 minutes

**Suite à ces 35 minutes de réflexion, synthétiser les points essentiels à partager avec l'ensemble du groupe.**

- Tout pour la voiture.
- Transports inadaptés (horaires, deux roues pas de sécurité)

## RESTITUTION ORALE PAR LE GROUPE DE SES RÉFLEXIONS

- Les aménagements à ce jour sont faits pour la voiture.
- Il y a des problèmes de coordination des transports en commun.
- Concernant la première partie de la 4 voies en place :
  - Les transports en commun pour aller à Nantes ne sont pas efficaces, les horaires ne sont pas adaptés.
  - Il y a des problèmes de sécurité pour les deux roues.
- Pour réaliser les déplacements de moins de 5 km, il faut développer les liaisons douces entre les bourgs. De cette manière, les usager·ère·s ne sont pas obligé·e·s de fréquenter la RD 751.
- Cibler des zones le long de l'itinéraire, par exemple Port-Saint-Père, le Pont Béranger et Chaumes-en-Retz de manière à regrouper le covoiturage, du parking, des bornes de charge électriques et des transports en commun.
- Favoriser les scooters électriques.
- Incorporer au projet des pistes cyclables pour favoriser le développement de l'utilisation du vélo électrique sur des déplacements de 10 à 20 km.
- Discuter avec Nantes Métropole et l'Etat pour rendre l'entrée sur Nantes plus facile et favoriser le succès de l'aménagement de la RD 751.

## GROUPE 2 :

### 1/ L'existant / la mobilité aujourd'hui – 10 minutes

**Rencontrons-nous aujourd'hui des difficultés ou contraintes à nos déplacements sur et autour de l'axe ? Si oui, lesquelles ?**

> *Le rapporteur peut indiquer les points de difficultés/contraintes sur la carte.*

- Entrée de Nantes (Bouguenais) et retour Saint-Léger-les-Vignes – Port-Saint-Père.
- Accès à la route : absence et insuffisance de dessertes alternatives
- Transport en commun : pistes cyclables peu sûres (routes partagées inadaptées)
- Incivisme.

### 2/ La mobilité demain – 15 minutes

**Certains de nos déplacements, aujourd'hui effectués en voiture individuelle, pourraient-ils être effectués avec un autre mode de déplacements ou en covoiturage ?**

Transports en commun adaptés aux déplacements en secteur rural (bourg à bourg) : train, vélo à assistance électrique, covoiturage, autopartage, transport solidaire (bénévole ou pas).

- **Si oui, à quelles conditions ?**
  - Augmentation de l'offre de transports en commun.
  - Sécurisation des voies cyclables.
  - Correspondance train/transports en commun.
- **Si non, pour quelles raisons ?**

Pas d'offre de transports en commun adaptée.

### 3/ L'axe Nantes-Pornic demain – 10 minutes

**Quels aménagements pourraient selon vous être envisagés sur et autour de l'axe pour favoriser l'ensemble des mobilités, et l'intermodalités (passage d'un mode de transport à un autre) ?**

> *Le rapporteur peut indiquer les aménagements envisagés sur la carte.*

Pistes cyclables pour rejoindre les aires de covoiturage (Pont Béranger, Super U, Chaumes-en-Retz) et garages à vélos pour les laisser en sécurité.

## En synthèse – 5 minutes

**Suite à ces 35 minutes de réflexion, synthétiser les points essentiels à partager avec l'ensemble du groupe.**

- Améliorer l'offre de transports en commun (cadence et prix).
- Sécuriser les accès aux aires de covoiturage (garages à vélos, pistes cyclables) et aux gares.
- Améliorer les liaisons bourg à bourg.
- Développer les pistes cyclables et les circuits de marche.
- Développer le partage des voitures (type autolib' et BlaBlaCar avec l'application gratuite).
- Associer les citoyens aux propositions.
- Solidarité dans les déplacements apparue au moment du confinement.

## RESTITUTION ORALE PAR LE GROUPE DE SES RÉFLEXIONS

- Améliorer l'offre de transports en commun (cadence et prix).

## ROUTE-NANTES-PORNIC / COMPTE RENDU

- Sécuriser les accès aux aires de covoiturage (garages à vélos, pistes cyclables) avec la même réflexion pour l'accès aux gares.
- Améliorer les liaisons bourg à bourg.
- Développer les pistes cyclables et les circuits de marche, qu'elles soient carrossables.
- Développer le partage des voitures, type autolib', sur le même modèle que le partage de vélos.
- Mettre en place des applications gratuites, comme Blablacar.
- Associer les citoyen·ne·s aux décisions.
- Développer la solidarité dans les déplacements, sur le même modèle que la tendance observée lors du confinement lorsque des personnes faisaient des courses pour elles et d'autres.

**Laurent Renou** demande des précisions sur ce que le groupe entend par « améliorer les liaisons bourg à bourg ».

**La rapporteuse du groupe** prend l'exemple de Pornic qui compte trois bourgs. Elle juge qu'il serait intéressant de les relier par un transport en commun. Elle étend sa proposition sur la liaison entre différents villages comme Port-Saint-Père <> Sainte-Pazanne et Sainte-Pazanne <> Pornic. Ces liaisons sont actuellement mal organisées mais indispensables, selon elle. Cela donnerait accès à différents services plus facilement comme l'accès aux soins.

**Laurent Renou** demande s'il s'agit alors de développer les transports en commun.

**La participante** répond positivement et **une autre** ajoute qu'il s'agit aussi de développer les pistes cyclables. Elles demandent qu'il y ait plus d'alternatives pour empêcher l'emploi systématique de la voiture pour se rendre de village en village.

## GROUPE 3 :

### 1/ L'existant / la mobilité aujourd'hui – 10 minutes

**Rencontrons-nous aujourd'hui des difficultés ou contraintes à nos déplacements sur et autour de l'axe ? Si oui, lesquelles ?**

> *Le rapporteur peut indiquer les points de difficultés/contraintes sur la carte.*

- Déboucher/s'insérer sur l'axe Nantes-Pornic depuis un axe tel que le Port, Les Duranceries (temps allant de 5 à 20 min).
- Monotonie de la route (longue, rectiligne).
- Soleil couchant/levant.
- Doublement difficile (tracteur, 2 roues...). Y a-t-il eu un rétrécissement de la chaussée ?
- Aucune autre alternative pour les déplacements de Pornic à Saint Herblain.

### 2/ La mobilité demain – 15 minutes

**Certains de nos déplacements, aujourd'hui effectués en voiture individuelle, pourraient-ils être effectués avec un autre mode de déplacements ou en covoiturage ?**

Oui.

- **Si oui, à quelles conditions ?**
  - Affichage des horaires sur les arrêts de bus.
  - Equipement voiture monoplace.
  - Vélo carrossé
  - Développement du vélo-bus/pédibus, à l'échelle d'un bourg.
  - Entretien des voiries pour permettre la circulation des 2 roues.
  - Elargir la voirie pour les 2 roues.
  - Valoriser les cheminements existants.
- **Si non, pour quelles raisons ?**

*Pas de réponse notée.*

### 3/ L'axe Nantes-Pornic demain – 10 minutes

**Quels aménagements pourraient selon vous être envisagés sur et autour de l'axe pour favoriser l'ensemble des mobilités, et l'intermodalités (passage d'un mode de transport à un autre) ?**

> *Le rapporteur peut indiquer les aménagements envisagés sur la carte.*

- Liaisons cyclables bourg à bourg (Saint-Hilaire – Sainte-Pazanne / Saint-Mars-de-Courtais – Port-Saint-Père)
- Développer une application avec en temps réel les déplacements en covoiturage.
- Réaliser un parking relais à Port-Saint-Père et plus de transports en commun jusque Nantes.
- Développer les lignes de bus express direct Pornic – Nantes.

### En synthèse – 5 minutes

**Suite à ces 35 minutes de réflexion, synthétiser les points essentiels à partager avec l'ensemble du groupe.**

- Améliorer, entretenir, valoriser l'existant (voiries pour les 2 roues).
- Développer l'offre de transports en commun.
- Développer des services (application).
- Développer des liaisons cyclables (avec des trajets courts).



## RESTITUTION ORALE PAR LE GROUPE DE SES RÉFLEXIONS

- Améliorer, entretenir et valoriser l'existant par rapport aux voiries permettant le déplacement plus facile des deux roues (vélo et moto).
- Développer l'offre de transports en commun avec par exemple la mise en place d'un parking relais sur Port-Saint-Père, desservi par les transports en commun, permettant de rejoindre Nantes.
- Des lignes de bus express pour relier Pornic à Nantes dans un temps plus court qu'actuellement.
- Développer des services comme une application pour afficher en temps réel les déplacements.
- Développer le covoiturage.
- Développer les liaisons cyclistes dans le but de permettre les liaisons bourg à bourg.

## GROUPE 4 :

### 1/ L'existant / la mobilité aujourd'hui – 10 minutes

**Rencontrons-nous aujourd'hui des difficultés ou contraintes à nos déplacements sur et autour de l'axe ? Si oui, lesquelles ?**

> *Le rapporteur peut indiquer les points de difficultés/contraintes sur la carte.*

- Pendant les périodes de forts encombrements, de nombreux automobilistes utilisent les voies annexes (chemins des fermes) et les routes secondaires.
- Développer le transport ferroviaire avec des tarifs adaptés.
- Développer le bus avec des parkings à proximité des arrêts, des abris, pour les échanges.

### 2/ La mobilité demain – 15 minutes

**Certains de nos déplacements, aujourd'hui effectués en voiture individuelle, pourraient-ils être effectués avec un autre mode de déplacements ou en covoiturage ?**

- Si possible, Lignes Bus sur Pornic pour mieux desservir la gare.
- Plus de bus avec parkings, abris, éclairage.

- **Si oui, à quelles conditions ?**

*Pas de réponse notée.*

- **Si non, pour quelles raisons ?**

*Pas de réponse notée.*

### 3/ L'axe Nantes-Pornic demain – 10 minutes

**Quels aménagements pourraient selon vous être envisagés sur et autour de l'axe pour favoriser l'ensemble des mobilités, et l'intermodalités (passage d'un mode de transport à un autre) ?**

> *Le rapporteur peut indiquer les aménagements envisagés sur la carte.*

Plus de pistes cyclables de bourg à bourg et autour des bourgs.

### En synthèse – 5 minutes

**Suite à ces 35 minutes de réflexion, synthétiser les points essentiels à partager avec l'ensemble du groupe.**

- Améliorer le ferroviaire avec des tarifs adaptés.
- Organiser le covoiturage sur l'axe Pornic – Nantes (voir plateforme de réservation locale).
- Assurer les liaisons inter-bourgs par bus : aménagement des arrêts.
- Pistes cyclables de bourg à bourg et autour des bourgs.
- Prévoir la circulation de véhicules agricoles.

## **RESTITUTION ORALE PAR LE GROUPE DE SES RÉFLEXIONS**

- Améliorer le ferroviaire avec des tarifs adaptés.
- Organiser le covoiturage sur l'axe Pornic – Nantes en créant des groupes via des applications, voire avec la mise en place d'une plateforme de réservation locale.
- Assurer les liaisons inter-bourgs par bus avec l'aménagement des arrêts.
- Améliorer les pistes cyclables de bourg à bourg et autour des bourgs.
- Prévoir la circulation des véhicules agricoles.

## GROUPE 5 :

### 1/ L'existant / la mobilité aujourd'hui – 10 minutes

**Rencontrons-nous aujourd'hui des difficultés ou contraintes à nos déplacements sur et autour de l'axe ? Si oui, lesquelles ?**

> *Le rapporteur peut indiquer les points de difficultés/contraintes sur la carte.*

- Vers Nantes, heure de pointe matin et soir.
- Problème de transports en commun : arrêt dans les bourgs et autre problème de fiabilité.
- Insister sur le train : occasion de doubler la voie.

### 2/ La mobilité demain – 15 minutes

**Certains de nos déplacements, aujourd'hui effectués en voiture individuelle, pourraient-ils être effectués avec un autre mode de déplacements ou en covoiturage ?**

- Les déplacements de moins de 5 km peuvent se faire en vélo.
- Le développement des aires de covoiturage et d'une plateforme internet.
- **Si oui, à quelles conditions ?**
  - Des bus rentrant de Nantes après 19h ou 20h !
  - Le transport en vélo et moto sécurisé (par exemple entre Pornic et Arthon-en-Retz).
- **Si non, pour quelles raisons ?**
  - Événement non planifiable, par exemple : enfant malade, urgence.
  - Transport de volumes importants : bois, parpaing.
  - Certains métiers : astreinte technique.

### 3/ L'axe Nantes-Pornic demain – 10 minutes

**Quels aménagements pourraient selon vous être envisagés sur et autour de l'axe pour favoriser l'ensemble des mobilités, et l'intermodalités (passage d'un mode de transport à un autre) ?**

> *Le rapporteur peut indiquer les aménagements envisagés sur la carte.*

- Faire des ronds-points comme à Port-Saint-Père au Port et à la Bernerie.
- Faire des parkings vélos sécurisés.
- Faire des arrêts de bus.
- Autoriser plus de vélos dans les trains.
- Faire des hubs pour passer du vélo, au train, au bus, par exemple à Sainte-Pazanne.

### En synthèse – 5 minutes

**Suite à ces 35 minutes de réflexion, synthétiser les points essentiels à partager avec l'ensemble du groupe.**

- Sur 6 personnes : non à la 2x2 voies.
- Travailler plus les alternatives :
  - Sécuriser le vélo ;
  - Des hubs : vélos, transports en commun, train ;
- Si 2x2 voies, sectorisation de la route repensée : une voie dédiée au covoiturage et aux transports en commun en arrivant à Nantes.

## RESTITUTION ORALE PAR LE GROUPE DE SES RÉFLEXIONS

- Travailler les alternatives à la voiture : le vélo, les hubs où l'on trouve bus, trains et covoiturage.
- Si la 2x2 voies est mise en place, sa saturation va être rapide (quelques années). Des alternatives doivent être imaginées. Le groupe propose l'aménagement d'une voie dédiée aux transports en commun en arrivant sur Nantes.
- S'appuyer sur l'existant.
- Mettre en place des voies sécurisées pour les déplacements alternatifs à la voiture. Par exemple, les pistes cyclables du chemin « vélo Océan », Arthon-en-Retz – Pornic.
- Mise en place d'une route cyclable près du canal des Hauts de Perche.
- Faire des aménagements au niveau des points sensibles identifiés sur l'axe, par exemple des ronds-points, comme le rond-point de Port-Saint-Père. Il serait possible d'en aménager un au niveau du Port ou à la Bernerie-en-Retz.
- Construire des parkings vélos sécurisés sur les aires de covoiturage et les hubs multimodaux.
- Construire plus d'arrêts de bus.
- Mettre en place un doublement de la voie de chemin de fer plutôt que la mise à 2x2 voies de la route.

**Laurent Renou** précise la proposition au sujet des carrefours giratoires. C'est une proposition technique qui permet la sécurisation de l'itinéraire. Cependant, il ne perçoit pas comment cette proposition permet le développement des alternatives à la voiture.

**Le rapporteur du groupe** reconnaît que c'est une proposition en priorité pour la sécurisation de l'axe mais que la sécurisation peut favoriser le développement de déplacements à vélo, en moto, etc. Il précise qu'aucunes des personnes de son groupe ne souhaite la mise à 2x2 voies mais que toutes préconisent d'autres aménagements sur l'axe.

**Une participante** ajoute qu'il est impossible de sortir à vélo du Port car c'est extrêmement dangereux. Elle demande que des aménagements de sécurisation soient mis en place pour qu'une circulation douce ait sa place. La sécurité est associée au développement de déplacements alternatifs.

## FICHES INDIVIDUELLES « MON PROFIL DE MOBILITÉ »

Chaque participant·e a également complété une fiche individuelle relatant leurs habitudes de mobilité.

### Participant 1

- 1/ Je me déplace principalement en : voiture.
- 2/ Je me déplace principalement pour : mon travail.
- 3/ Il s'agit en général de trajets de : + de 5 km.

### Participant 2

- 1/ Je me déplace principalement en : bus.
- 2/ Je me déplace principalement pour : mon travail.
- 3/ Il s'agit en général de trajets de : + de 5 km.

### Participant 3

- 1/ Je me déplace principalement en : vélo.
- 2/ Je me déplace principalement pour : des loisirs, achats alimentaires et diverses, consultations santé.
- 3/ Il s'agit en général de trajets de : + de 5 km.

### Participant 4

- 1/ Je me déplace principalement en : voiture.
- 2/ Je me déplace principalement pour : mon travail.
- 3/ Il s'agit en général de trajets de : + de 5 km.

### Participant 5

- 1/ Je me déplace principalement en : voiture.
- 2/ Je me déplace principalement pour : mes courses, la pharmacie, le médecin, l'hôpital.
- 3/ Il s'agit en général de trajets de : pas de réponse notée.

### Participant 6

- 1/ Je me déplace principalement en : voiture, à pieds, en train.
- 2/ Je me déplace principalement pour : loisirs (voiture), santé (voiture et train), courses quotidiennes (à pieds).
- 3/ Il s'agit en général de trajets de : soit moins de 5 km, soit entre 20 et 30 km.

### Participant 7

- 1/ Je me déplace principalement en : voiture.
- 2/ Je me déplace principalement pour : vie privée.
- 3/ Il s'agit en général de trajets de : + de 5 km.

### Participant 8

- 1/ Je me déplace principalement en : voiture, vélo.
- 2/ Je me déplace principalement pour : course, voisinage, association. Pas assez de transports en commun. Pas besoin de 2x2 voies !
- 3/ Il s'agit en général de trajets de : + de 5 km.

### Participant 9

- 1/ Je me déplace principalement en : voiture.
- 2/ Je me déplace principalement pour : le travail.
- 3/ Il s'agit en général de trajets de : - de 5 km.

### Participant 10

- 1/ Je me déplace principalement en : voiture.
- 2/ Je me déplace principalement pour : faire les courses.
- 3/ Il s'agit en général de trajets de : + de 5 km.

### Participant 11

- 1/ Je me déplace principalement en : voiture.
- 2/ Je me déplace principalement pour : me rendre à mon travail.
- 3/ Il s'agit en général de trajets de : + de 5 km.

### Participant 12

- 1/ Je me déplace principalement en : oubli des 2 roues motorisés.
- 2/ Je me déplace principalement pour : les loisirs, le sport, les voyages (début et fin), dans certains commerces.
- 3/ Il s'agit en général de trajets de : + de 5 km.

## Participant 13

1/ Je me déplace principalement en : 1 : voiture, 2 : vélo.

2/ Je me déplace principalement pour : école, travail, périscolaire (trajets quotidiens), activités sportives de mes enfants (3 fois par semaine), courses alimentaires et achats domestiques (1 fois par semaine).

3/ Il s'agit en général de trajets de : - de 5 km (80% des déplacements dont 95% en voiture, les 5% restant sont à vélo (VAE et vélo mécanique) vers Bourg de Port-Saint-Père, gymnase, collège de Sainte-Pazanne.

## Participant 14

1/ Je me déplace principalement en : voiture.

2/ Je me déplace principalement pour : le travail (professionnellement).

3/ Il s'agit en général de trajets de : + de 5 km.

## Participant 15

1/ Je me déplace principalement en : voiture et vélo.

2/ Je me déplace principalement pour : voiture : boulanger, pharmacie, docteur, Pornic.

3/ Il s'agit en général de trajets de : - de 5 km et + de 5 km.

## Participant 16

1/ Je me déplace principalement en : voiture.

2/ Je me déplace principalement pour : le travail.

3/ Il s'agit en général de trajets de : 50 km.

## Participant 17

1/ Je me déplace principalement en : voiture et vélo.

2/ Je me déplace principalement pour : activités, loisirs, courses.

3/ Il s'agit en général de trajets de : + de 5 km.

## Participant 18

1/ Je me déplace principalement en : voiture et vélo.

2/ Je me déplace principalement pour : travail, vie associative, culture, loisirs.

3/ Il s'agit en général de trajets de : + de 5 km.

## Participant 19

1/ Je me déplace principalement en : voiture.

2/ Je me déplace principalement pour : 1 : déplacements familiaux et associatifs, 2 : vie quotidienne (achats/services).

3/ Il s'agit en général de trajets de : 1 : Nantes, 2 : - de 5 km (Pornic – Chaumes-en-Retz)

## Participant 20

1/ Je me déplace principalement en : voiture.

2/ Je me déplace principalement pour : rendez-vous, famille, achats.

3/ Il s'agit en général de trajets de : + de 5 km.

## Participant 21

1/ Je me déplace principalement en : voiture.

2/ Je me déplace principalement pour : travail, scolaire (enfants), loisirs.

3/ Il s'agit en général de trajets de : + de 5 km.

## Participant 22

1/ Je me déplace principalement en : voiture.

2/ Je me déplace principalement pour : travail, loisirs, achats dans les magasins, famille/amis.

3/ Il s'agit en général de trajets de : + de 5 km.

## Participant 23

1/ Je me déplace principalement en : tracteur et voiture.

2/ Je me déplace principalement pour : rejoindre mes parcelles pour chercher le matériel de CUMA, pour rejoindre mon autre site d'exploitation. En voiture pour mes loisirs.

3/ Il s'agit en général de trajets de : - de 5 km.

## Participant 24

1/ Je me déplace principalement en : voiture, à pieds, vélo.

2/ Je me déplace principalement pour : motifs non professionnels en voiture. Loisirs en vélo et à pieds.

3/ Il s'agit en général de trajets de : + de 5 km.

## Temps de questions/réponses :

*Question en séance : Pourquoi un train venant de Pornic, ne pourrait-il pas emprunter les rails du tramway ? Peut-on songer à la mise en place d'un tram-train ?*

*Remarque en séance : La RD 723 mérite d'être mise à 4 voies elle aussi au vu du développement du Pays de Retz. Il faut alors contourner Vue et relier Paimboeuf qui doit avoir une bonne desserte.*

*Remarque en séance : Il faut également songer à la liaison des pôles économiques entre eux par exemple entre Pont Béranger et la gare de Sainte-Pazanne. Il appuie la proposition précédente concernant le doublement de la RD 723 et l'aménagement de la route des carrières.*

**Laurent Renou** répond aux différentes questions et remarques et au temps de synthèse oral des groupes. Il mentionne des remarques similaires entre les différents ateliers notamment le développement des liaisons entre bourgs. Cela sort du périmètre d'action du projet. Cependant, chacune des contributions est notée et peut être intégrée à des projets routiers départementaux. Il prend alors l'exemple du tram-train, des liaisons cyclables intercommunales, etc.

Il parle ensuite des aménagements sur le périmètre du projet et dit avoir bien noté les propositions suivantes :

- La mise en place de voies réservées.
- Le développement des aires de covoiturage plus structurées offrant des aires de stationnements vélos et voitures, la desserte de ces voies par les transports en commun.
- Développer le lien entre les pôles de déplacements comme les gares et les zones d'activités.
- Des aménagements pour favoriser les déplacements doux comme la mise en place d'un long itinéraire praticable par les vélos, les deux roues motorisées mais aussi les tracteurs.

Ces propositions pourront être intégrées dans les prochains dossiers complémentaires.

*Remarque en séance : Un participant réagit sur le partage des compétences entre les différentes instances en charge des transports (intercommunalités, département, région, Nantes Métropole). Il pense que ce partage empêche de résoudre les problèmes de mobilité rencontrés dans le Pays de Retz. Il pense également que la mise à 2x2 voies ne va pas permettre de les résoudre.*

*Remarque en séance : Une participante réagit à la remarque précédente. Sur les cartes distribuées concernant les itinéraires cyclables départementaux, il y a un itinéraire Port-Saint-Père, Saint-Lumine, Sainte-Pazanne, alors qu'aujourd'hui, il n'y a pas de maillage entre Port-Saint-Père et Sainte-Pazanne ou Saint-Hilaire. Elle demande la mise en place d'une cohérence territoriale entre les différents itinéraires proposés par l'organisation de concertations. La participante précise que l'itinéraire Saint-Lumine – Sainte-Pazanne est principalement un itinéraire touristique et qu'il n'est pas aménager pour un usage quotidien.*

**Laurent Renou** précise que cet itinéraire est en fin de réalisation et qu'effectivement, il est principalement destiné aux promenades touristiques. Mais certaines portions de l'itinéraire comme le passage Nantes – Bouaye – Bouguenais est en site propre, avec une vocation utilitaire. Elle dessert les bourgs et les zones d'activités.

*Remarque en séance : Une participante complète en disant que cet itinéraire est utilisé car il répond à un besoin. Elle précise qu'il faut que les aménagements prévus répondent aux besoins exprimés par les citoyens. La partie touristique de l'itinéraire empêche les utilisateur-trice-s (hors touristes) d'aller plus vite. Elle recommande de séparer les projets touristiques des projets utilitaires.*

*Remarque en séance : Un participant réagit en disant que les habitants présents toute l'année doivent pouvoir profiter d'itinéraires pratiques, pour leurs trajets quotidiens.*

**Laurent Renou** précise que cette liaison cyclable est présente entre Port-Saint-Père et la gare de Port-Saint-Père Mars de Coutais. Entre Saint-Mars-de-Coutais et Sainte-Pazanne, une antenne cyclable a également été créée. Il précise que le Département est conscient de distinguer la demande touristique de la demande utilitaire. Des liaisons directes pour faciliter les déplacements quotidiens sont d'ailleurs en réflexion.

### Conclusion et suite du dialogue

---

**Sophie Brossaud, chargée de projets participation citoyenne**, réalise une visite guidée de la plateforme <https://www.participer.loire-atlantique.fr/>

Elle présente :

- Les onglets du site ;
- Les modalités d'inscription sur la plateforme ;
- Les modalités de contribution sur la plateforme. Elle précise qu'il est possible de déposer une contribution ou une question. La question suppose une réponse des technicien-ne-s d'ici la fin de la période de concertation, le 4 novembre. Des questions et contributions peuvent être déposées manuellement dans les mairies concernées par le projet.

Elle précise qu'en dehors des contributions et questions en ligne, il est possible de consulter le dossier de concertation et de compléter des registres mis à disposition en mairie.

**Les garants** concluent cet atelier en félicitant les participant-e-s pour la qualité et la quantité de leurs contributions et des échanges. Ils précisent que les avis donnés sur la plateforme peuvent aussi bien concerner le projet que la concertation.